

flotte britannique. Et à un certain égard, voilà précisément ce que nous reprochons au Gouvernement actuel. Le principe consacré par la résolution adoptée à l'unanimité par la Chambre en 1909, c'est que tous les efforts tentés par le Canada doivent tendre à consolider la force centrale qui assure la protection de l'empire; mais le principe directeur de la loi de marine inscrite dans notre code par le Gouvernement, c'est que sa flotte doit constituer une entité distincte et séparée, une petite flotte à l'usage du Canada seul et qui ne peut prendre part à la guerre qu'après l'adoption d'un décret du conseil par le Gouvernement. Voilà ce qui différencie l'attitude des deux partis et voilà pourquoi nous avons repoussé cette loi du Gouvernement. Je ne saurais mieux élucider ma pensée qu'en citant la pièce de M. R. T. Stead, intitulée: "Les créateurs d'empire:"

Is't well to boast of Empire and brag of
Britain's might,
Is't well to sing of her soldiers or hurry them
into the fight,
Is't well to raise your anthem for the King
upon his throne,
While ye leave the mother country to bear the
load alone?
Many the winds that rise and fall to the flag
that ye call your own,
And ye walk secure to the ends of earth
wherever that flag is known;
Safe as a child in its mother's arms ye come
and ye go at will,
And ye take it all for granted—and your
mother pays the bill.
Never a wave that beats your shores but
knows her floating steel,
Never a sand in your harbour fronts but
knows her iron keel,
Never a child in your inland towns but lisps
of her 'hearts of oak',
And the breath that ye breathe as the air of
God is thick with her sulphur-smoke.
Dreaming your dreams and visions—making
your dreams come true—
Offering not of your substance, offering words
in lieu—
Large in your little dealings, small in your
great affairs,
Proud of the land that bore ye, but blind to
the load she bears.

Voilà qui différencie bien l'attitude des deux partis ici. Nous, députés de la gauche, n'entendons nullement que la mère patrie porte seule tout le poids du fardeau; nous sommes convaincus qu'en participant au maintien de la suprématie de la flotte britannique, nous travaillons tout simplement à la protection de notre propre pays.

J'ai un ou deux mots à dire au sujet de certaines observations présentées par le député de Grey-sud (M. Miller) et mes observations seront frappées au coin de l'amitié; car représentant deux collèges électoraux limitrophes, nous sommes intimes amis. Mais comme je l'ai fait observer, dès qu'un ministériel veut monter dans l'estime du premier ministre, il s'empresse de lui adres-

M. MIDDLEBRO.

ser les plus serviles compliments et se met incontinent en frais de faire choix d'une méthode à l'aide de laquelle il puisse se hausser dans l'estime de son chef.

Sir WILFRID LAURIER: Nullement.

M. MIDDLEBRO: Le premier ministre nie la chose, et en vérité, j'inclinerais presque à me ranger à son avis, à en juger d'après la façon pleine de froideur avec laquelle il a accueilli ces éloges. Dans le choix de cet arbre métaphorique pour se grandir dans l'estime du premier ministre, il a fait preuve d'une certaine méthode ou lucidité dans sa folie; car on le sait, quand on soupçonne qu'on n'arrivera pas au pouvoir ou aux charges importantes, on peut se permettre certaines rapines sur cet arbre en y montant; puis, s'il arrive qu'on tombe de cette hauteur, alors les branches amortissent la chute et les amis ne nous entendent pas frapper le sol. On le voit donc, la métaphore comporte une double application et c'est là sans doute ce qui a porté l'honorable député (M. Miller) à faire choix de cet arbre métaphorique. Mais, il était vraiment pénible de voir l'honorable député maltraiter son arbre.

À un certain moment, il en enleva des branches et j'observai alors l'attitude du député de Brandon (M. Sifton) qui, à titre de président de la commission de conservation des ressources naturelle du pays, est censé s'intéresser à toutes ces richesses, y compris les arbres; quand il vit l'horrible façon dont mon collègue (M. Miller) maltraitait l'arbre métaphorique, il se sentit mal à l'aise, quitta son siège et passant devant le député de Grey-sud (M. Miller) chercha, d'un regard où se lisait son esprit de conservation à lui faire comprendre qu'il fallait cesser d'abîmer cet arbre, avis auquel l'honorable député (M. Miller) acquiesça incontinent.

Puis mon collègue (M. Miller) cherche à prouver que, parce que le parti conservateur n'a mis personne en candidature dans le comté de Drummond-et-Arthabaska, il y à la preuve concluante qu'il était en ligue avec les nationalistes. Est-ce bien là un argument loyal?

M. MILLER: Si je n'eusse pas jugé cet argument loyal, je ne l'aurais pas formulé.

M. MIDDLEBRO: Alors je pourrais, à tout aussi juste titre conclure que, parce que sir Wilfrid Laurier n'a mis personne en candidature officielle à York-sud, contre M. Maclean, il existe une alliance impie entre le premier ministre et cet honorable collègue. Je le demande à mon honorable collègue (M. Miller), cet argument n'est-il pas tout aussi valable?

M. MILLER: Je répondrai volontiers à toutes les questions que me posera mon honorable ami. Je ne sache point que le fait de ne mettre personne en candidature offi-